

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le mercredi 21 novembre 2007

(Moncton) L'Association des bibliothécaires, professeures et professeurs du Campus de Moncton de l'Université de Moncton (ABPPUM), a demandé hier matin au ministre Doherty, responsable de l'application de la Loi sur les relations industrielles, de nommer une conciliatrice ou un conciliateur qui aidera les parties à avancer dans leurs négociations.

« Nous négocions depuis le mois de mai et les seules choses sur lesquelles nous avons réussi à obtenir une entente sont des questions mineures de procédures. Sur toutes les questions importantes liées à la qualité universitaire et aux conditions de travail, c'est le blocage » affirme Michèle Caron, la présidente du syndicat.

L'ABPPUM espère qu'avec l'intervention de la déléguée ou du délégué du ministre, l'Employeur se montrera moins intransigeant et acceptera de discuter sérieusement des moyens de réaliser la parité avec UNB tant en ce qui a trait à la charge qu'à ce qui touche la rémunération.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec Michèle Caron au 863-2124 ou au bureau de l'ABPPUM au 858-4509.